

**Pierre BON**  
Expert-comptable  
Commissaire aux comptes  
12 Avenue des Mondaults - 33270 Floirac  
Tél. : 05.56.81.95.95

---

## **HABITAT ET HUMANISME GIRONDE**

**Association Loi 1901**

**Siège Social : 1 cours Saint Louis  
33300 BORDEAUX**

**SIRET : 417 970 522 00047**



**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

<b>Exercice clos le 31 décembre 2023</b>
<b>Association HABITAT ET HUMANISME GIRONDE</b>
<b>Ce rapport comporte 4 pages et 22 pages annexées</b>

**ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME GIRONDE**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

A l'Assemblée générale de l'Association HABITAT ET HUMANISME GIRONDE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association HABITAT ET HUMANISME GIRONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point exposé dans l'annexe des comptes annuels « COMMENTAIRE » concernant la non-comptabilisation du coût du bénévolat qui n'a pu être chiffré précisément.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports d'activité et financier du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

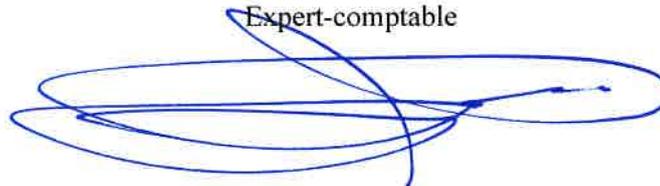
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Bordeaux, le 16 mai 2024

**Pierre BON**

Commissaire aux comptes  
Expert-comptable





Paquier &  
associés

# ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

## Comptes annuels

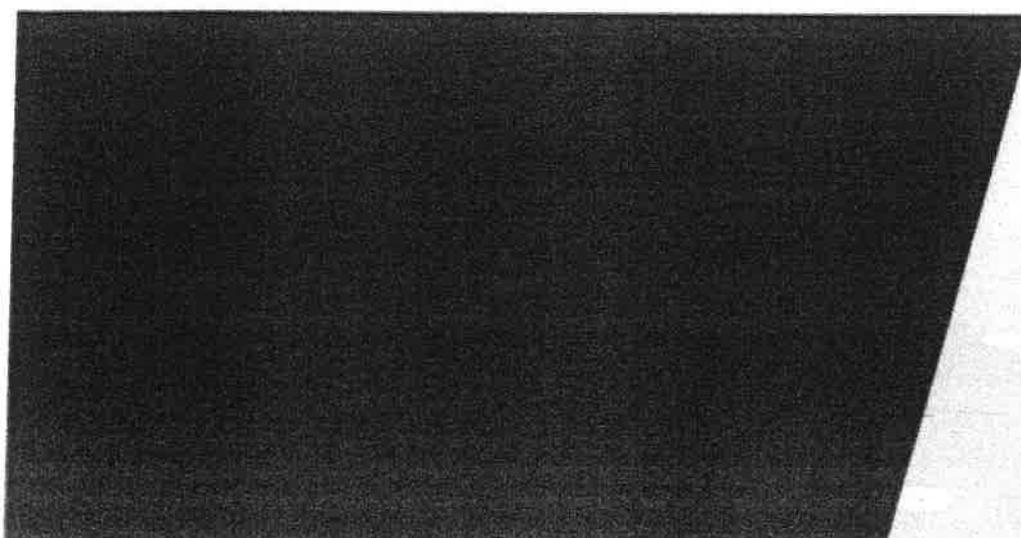
Exercice clos le 31 décembre 2023

1 cours Saint-Louis

33300 BORDEAUX

SIRET : 41797052200047

APE : 8790B





# ASSOCIATION BILAN ACTIF

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	105 280,93	55 199,31	50 081,62	37 472,26
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilitisations financières				
Participations et créances rattachées	162 712,80		162 712,80	90 432,59
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	4 203,54		4 203,54	3 940,54
<b>TOTAL (I)</b>	<b>272 197,27</b>	<b>55 199,31</b>	<b>216 997,96</b>	<b>131 845,39</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	65 099,48	24 037,00	41 062,48	29 199,24
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	166 224,30		166 224,30	124 814,85
Valeurs mobilières de placement	277 424,20		277 424,20	76 661,70
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	153 508,39		153 508,39	351 302,62
Charges constatées d'avance	4 141,54		4 141,54	3 872,79
<b>TOTAL (II)</b>	<b>666 397,91</b>	<b>24 037,00</b>	<b>642 360,91</b>	<b>585 851,20</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>938 595,18</b>	<b>79 236,31</b>	<b>859 358,87</b>	<b>717 696,59</b>

Documents soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes

## ASSOCIATION BILAN PASSIF

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
<i>Situation nette (sous total)</i>		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>408 906,24</b>	<b>318 396,73</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>228 971,31</b>	<b>169 401,31</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>63 300,00</b>	<b>87 500,00</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>158 181,32</b>	<b>142 398,55</b>
Ecart de conversion passif	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>859 358,87</b>	<b>717 696,59</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

## COMPTES DE RÉSULTAT

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	3 170,00	2 670,00	500,00	18,73
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	805 320,37	763 986,59	41 333,78	5,41
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	498 974,17	473 561,40	25 412,77	5,37
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	124 995,21	130 580,92	-5 585,71	-4,28
Mécénats	5 310,00	54 000,00	-48 690,00	-90,17
Legs, donations et assurances-vie	974,59		974,59	
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	116 940,00	154 021,04	-37 081,04	-24,08
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	826,77		826,77	
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 556 511,11</b>	<b>1 578 819,95</b>	<b>-22 308,84</b>	<b>-1,41</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	974 814,38	900 535,98	74 278,40	8,25
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	10 558,13	10 818,52	-260,39	-2,41
Salaires et traitements	287 362,60	294 714,23	-7 351,63	-2,49
Charges sociales	116 829,27	116 121,65	707,62	0,61
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	34 878,56	38 636,96	-3 758,40	-9,73
Dotations aux provisions	63 300,00	87 500,00	-24 200,00	-27,66
Reports en fonds dédiés	59 570,00	146 031,31	-86 461,31	-59,21
Autres charges	9 690,59	9 147,03	543,56	5,94
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>1 557 003,53</b>	<b>1 603 505,68</b>	<b>-46 502,15</b>	<b>-2,90</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-492,42</b>	<b>-24 685,73</b>	<b>24 193,31</b>	<b>98,01</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	5 822,30	589,21	5 233,09	888,15
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>5 822,30</b>	<b>589,21</b>	<b>5 233,09</b>	<b>888,15</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

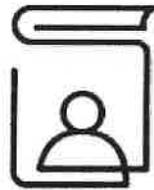
 Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>5 822,30</b>	<b>589,21</b>	<b>5 233,09</b>	<b>888,15</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>5 329,88</b>	<b>-24 096,52</b>	<b>29 426,40</b>	<b>122,12</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	85 179,63	164,60	85 015,03	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>85 179,63</b>	<b>164,60</b>	<b>85 015,03</b>	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>				
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>85 179,63</b>	<b>164,60</b>	<b>85 015,03</b>	
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>1 647 513,04</b>	<b>1 579 573,76</b>	<b>67 939,28</b>	<b>4,30</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>1 557 003,53</b>	<b>1 603 505,68</b>	<b>-46 502,15</b>	<b>-2,90</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>90 509,51</b>	<b>-23 931,92</b>	<b>114 441,43</b>	<b>478,20</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature	18 320,46	810,00	17 510,46	
Prestations en nature	1 139,87	10 544,50	-9 404,63	-89,19
Bénévolat	102 588,00	123 408,00	-20 820,00	-16,87
<b>TOTAL</b>	<b>122 048,33</b>	<b>134 762,50</b>	<b>-12 714,17</b>	<b>-9,43</b>
<b>CHARGES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature	18 320,46		18 320,46	
Mises à disposition gratuite de biens	1 139,87	11 354,50	-10 214,63	-89,96
Prestations en nature	102 588,00	123 408,00	-20 820,00	-16,87
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>	<b>122 048,33</b>	<b>134 762,50</b>	<b>-12 714,17</b>	<b>-9,43</b>
<b>TOTAL</b>	<b>90 509,51</b>	<b>-23 931,92</b>	<b>114 441,43</b>	<b>478,20</b>

DE LA SOCIÉTÉ DE COMPTES ET DE LA SOCIÉTÉ DE COMPTES  
DE LA SOCIÉTÉ DE COMPTES ET DE LA SOCIÉTÉ DE COMPTES

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

## ANNEXE



# SOMMAIRE DE L'ANNEXE

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	O		
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	O		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	O		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			NA
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS			NA
ANNEXE COVID-19			
DETTE LIÉE À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	O		

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 859 358,87 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 90 509,51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La valeur des titres de participation de FONCIERE H&H a fait l'objet d'une régularisation sur cet exercice. Cela s'est traduit par la comptabilisation d'un produit exceptionnel pour 67 810 €.

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- |                               |            |
|-------------------------------|------------|
| - Agencement, aménagement     | 5 à 10 ans |
| - Mobilier                    | 5 ans      |
| - Matériel de bureau et info. | 4 ans      |
| - Matériel de transport       | 1 an       |

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

### Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une provision pour créance douteuse est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

*Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes*

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORP.:	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORP.:	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	46 726		13 383	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	2 183			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	32 921		10 068	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>			<b>81 830</b>		<b>23 451</b>	
FINANCIERE:	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>81 830</b>		<b>23 451</b>	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.:	Frais d'établissement & dével.	<b>TOTAL</b>				
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>				
CORP.:	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			60 109	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			2 183	
		Mat. bureau, inform., mobilier			42 989	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
<b>TOTAL</b>					<b>105 281</b>	
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>105 281</b>	

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL</b>					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	13 550	8 680		22 231
	Matériel de transport	2 183			2 183
	Mat. bureau et informatiq., mob.	28 625	2 161		30 786
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		<b>44 358</b>	<b>10 842</b>		<b>55 199</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>44 358</b>	<b>10 842</b>		<b>55 199</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

Documents soumis au contrôle d'un commissaire aux comptes

CADRE C		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	256 901	122 870	87 500	292 271	
<b>TOTAL</b>		<b>256 901</b>	<b>122 870</b>	<b>87 500</b>	<b>292 271</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
- autres immobs financières					
Sur stocks et en cours		24 037		24 037	
Sur comptes clients	29 440		29 440		
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL</b>		<b>29 440</b>	<b>24 037</b>	<b>29 440</b>	<b>24 037</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>286 341</b>	<b>146 907</b>	<b>116 940</b>	<b>316 308</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises			146 907	116 940	
			- d'exploitation		
			- financières		
			- exceptionnelles		
<b>Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée</b>					

# PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risque et charge a été enregistrée sur l'exercice pour un montant de 63 300 € contre 87 500 € l'année dernière :

- Provision pour remise en état des logements MSF : 5 000 €
- Provision pour remise en état des logements IML : 36 300 €
- Provision pour remise en état des logements LS : 22 000 €

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	256 901,31	122 870,00	87 500,00		292 271,31
<b>TOTAL</b>	<b>256 901,31</b>	<b>122 870,00</b>	<b>87 500,00</b>		<b>292 271,31</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

d'exploitation	146 907,00	116 940,00
financières		
exceptionnelles		

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 204		4 204
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	65 099	65 099	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques	15 873	15 873	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)	42 205	42 205		
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	108 146	108 146		
Charges constatées d'avance	4 142	4 142		
<b>TOTAUX</b>		<b>239 669</b>	<b>235 465</b>	<b>4 204</b>
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(3) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(3) Créances reçues par legs ou donations				

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 142
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>4 142</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	108 722
Disponibilités	2 530
<b>TOTAL</b>	<b>111 252</b>

# TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	3 959,01				3 959,01
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	180 563,52				180 563,52
Report à nouveau	157 806,12			23 931,92	133 874,20
Excédent ou déficit de l'exercice	-23 931,92		90 509,51	-23 931,92	90 509,51
<b>TOTAUX</b>	<b>318 396,73</b>		<b>90 509,51</b>		<b>408 906,24</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRONDE

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur dons manuels	59 570,00	146 031,31
Sur legs et donations		
<b>TOTAL</b>	<b>59 570,00</b>	<b>146 031,31</b>

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	31 282	31 282		
Fournisseurs & comptes rattachés	38 717	38 717		
Personnel & comptes rattachés	19 595	19 595		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	37 549	37 549		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	3 440	3 440		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	-145	-145		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	27 743	27 743		
<b>TOTAUX</b>	<b>158 181</b>	<b>158 181</b>		

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
Emprunts remboursés en cours d'exer.  
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 208
Dettes fiscales et sociales	28 549
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

39 757

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés au Commissaire aux Comptes sont de 4 800 €.

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON  
11/04/2024

# LES EFFECTIFS

**00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON**

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les dirigeants ne sont pas rémunérés et exercent leur fonction bénévolement.

## LES EFFECTIFS

- L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite
- Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite
- Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

	31/12/2023	31/12/2022
<b>Personnel salarié :</b>	<b>10,00</b>	<b>8,00</b>
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	10,00	8,00
Ouvriers		

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

# COMMENTAIRE

00457PA - ASSOC HABITAT ET HUMANISME GIRON

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

## CHIFFRAGE BENEVOLAT

Le nombre des bénévoles est passé de 71 à 86 sur cet exercice.

La détermination du coût de ce bénévolat n'est pas suffisamment précise et n'a donc pas permis sa comptabilisation. Une valorisation approchée sur la base du nombre d'heures de travail a tout de même été faite.

Le temps passé déclaré par les bénévoles a représenté 9.200 heures en 2023, soit 5,7 ETP (équivalent temps plein).

Documents soumis au contrôle  
d'un commissaire aux comptes

